



**REPUBLIQUE DU BURUNDI  
ASSEMBLEE NATIONALE  
CABINET DU PRESIDENT**

**DISCOURS DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE  
NATIONALE DU BURUNDI, TRES HONORABLE PASCAL  
NYABENDA, A L'OCCASION DE L'OUVERTURE  
SOLENNELLE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE  
ORDINAIRE D'AOUT 2018**

3<sup>ème</sup> Version

**Bujumbura, le 1<sup>er</sup> août 2018**

- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Honorables Députés ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Suprême ;**
- **Monsieur le Président de la Cour Constitutionnelle ;**
- **Monsieur le Président de la Cour des Comptes ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Consulaire ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres des Corps de Défense et de Sécurité;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Formations Politiques Agréées ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Confessions Religieuses ;**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations de la Société Civile ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

1. Au terme des vacances parlementaires du mois de juillet 2018, l'Assemblée Nationale procède aujourd'hui à l'ouverture des travaux de la session parlementaire ordinaire d'août 2018, conformément à l'article 179 de la Nouvelle Constitution de la République du Burundi du 7 juin 2018.
  2. Permettez-nous, au nom de l'Assemblée Nationale et en notre nom propre, de vous saluer tous et de vous souhaiter la bienvenue dans ce Palais de Kigobe. Nous vous remercions pour avoir bien voulu rehausser de votre présence cette cérémonie malgré vos multiples occupations.
  3. Nous souhaitons également aux Honorables Députés un bon retour des vacances parlementaires. Nous les félicitons pour avoir profité de cette période de repos pour être auprès de la population qui les a élus et pouvoir travailler avec elle dans leurs circonscriptions électorales respectives.
  4. *Malheureusement, les vacances de deux de nos collègues, l'Honorable Persille MWIDOGO et l'Honorable Nestor NZEYIMANA, ont été tristes car chacun d'eux a perdu un enfant. Nous leur présentons, ainsi qu'à leurs familles respectives durement éprouvées, nos sincères condoléances.*
- **Honorables Députés ;**
  - **Distingués Invités ;**
  - **Mesdames, Messieurs ;**
5. Les vacances parlementaires de juillet 2018 ont ainsi permis aux Honorables Députés de raffermir leurs relations avec leurs circonscriptions électorales en partageant les préoccupations et activités de la population.

6. Les Honorables Députés ont donc participé aux travaux de développement communautaire, à la célébration du 56<sup>ème</sup> anniversaire de l'Indépendance de notre pays, à l'inauguration des infrastructures construites au cours de l'année 2018 et aux autres travaux d'intérêt commun, sous le haut patronage de Son Excellence Pierre NKURUNZIZA, Président de la République du Burundi.
7. S'agissant des Honorables Députées Femmes, du 17 au 20 juillet 2018, elles ont renforcé leurs capacités à travers un atelier de formation organisé par l'Association des Femmes Rapatriées du Burundi (AFRABU) en province de Gitega.
8. Dans l'ensemble, les Honorables Députés ont contribué à l'encadrement et vont continuer à encadrer les élèves se trouvant en grandes vacances.
  - **Honorables Députés ;**
  - **Distingués Invités ;**
  - **Mesdames, Messieurs ;**
9. Sur le plan de la diplomatie parlementaire, nous avons reçu en audience l'ambassadeur de l'Afrique du Sud, Son Excellence Ephraïm Oupa MONARENG, qui venait nous faire ses adieux, le 29 juin 2018.
10. Nous avons également reçu en audience, le nouveau Secrétaire Général du Forum des Parlements de la Conférence Internationale sur la Région des pays des Grands Lacs, FP/CIRGL en sigle, Monsieur Onyango KAKOBA, le 09 juillet 2018.
11. Nous avons ensuite reçu, en date du 10 juillet 2018, la délégation du même Forum conduite par le Dr Souliman Adam WANESE, Président du Conseil des Etats de la République du Soudan. La délégation était venue évaluer les progrès réalisés et les défis par rapport à l'évolution récente de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Burundi.

12. Confortée par les différentes entrevues qu'elle a menées, la délégation du FP/CIRGL s'est rendu compte que les avancées réalisées en matière sociopolitique sont satisfaisantes. Elle a vu un Burundi où les gens vaquent à leurs activités en toute quiétude, où des délégations étrangères se succèdent, où des rapatriés retrouvent leurs biens et les leurs, et surtout un pays où le retour massif des réfugiés est une réalité.
13. L'Assemblée Nationale lance encore une fois un vibrant appel aux réfugiés qui hésitent encore de rentrer dans leur pays car la paix et la sécurité y règnent. En témoignent les délégations étrangères qui viennent régulièrement dans notre pays.
14. Quant aux auteurs des rapports et résolutions truffés de contrevérités qui sont rendus publics sur le Burundi, l'Assemblée Nationale leur rappelle que seule la vérité aura toujours le dernier mot.
15. L'Assemblée Nationale a envoyé des délégations dans des activités organisées à l'extérieur du pays. C'est ainsi que l'Honorable Jocky Chantal NKURUNZIZA, Deuxième Vice-Président de l'Assemblée Nationale, a conduit une délégation qui a participé aux travaux de la 44<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, APF en sigle, effectués du 5 au 10 juillet 2018 à Québec au Canada.
16. Du 16 au 21 juillet 2018, en notre qualité de Président de l'Assemblée Nationale, nous avons effectué une mission de travail en Afrique du Sud, sur invitation de l'association dénommée «Fédération pour la paix Universelle ». Cette association, qui nous a fait l'honneur de nous désigner Ambassadeur de la Paix, est nouvellement connue au Burundi avec la mise en place du Réseau des Parlementaires pour la Paix au Burundi, « AIPP-BURUNDI » en sigle, en date du 25 juin 2015, dont nous sommes Membre.
17. Cette mission en Afrique du Sud a coïncidé avec la célébration de l'anniversaire du centenaire de la naissance de Feu Nelson Mandela, ancien Président Sud-Africain, le 18 juillet 2018, et à laquelle nous avons été convié. A cette occasion, nous avons pu rencontrer et échanger avec plusieurs hautes personnalités.

18. *Enfin, nous avons effectué une visite de travail au Caire, en Egypte, du 26 au 29 juillet 2018, sur invitation de notre Homologue Président de la Chambre des Représentants, le Très Honorable Dr Ali Abdel Aal. Avec les personnalités que nous avons rencontrées, nous avons eu des échanges fructueux sur la coopération bilatérale entre le Burundi et l’Egypte d’une part et, d’autre part, entre les institutions parlementaires des deux pays.*

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs,**

19. Sur le plan législatif, au cours de cette session ordinaire d’août 2018, l’Assemblée Nationale se penchera sur les projets de lois inscrits à l’ordre du jour qui lui a été envoyé par le Gouvernement.

20. Ces projets de lois sont les suivants :

- i. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l’Accord modifiant pour la deuxième fois l’Accord de Partenariat entre les membres du groupe des Etats d’Afrique, des Caraïbes et du Pacifique d’une part et la Communauté Européenne et ses Etats membres d’autre part signé à Cotonou le 23 juin 2000 et modifié une première fois à Luxembourg le 25 juin 2005 ;
- ii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi de l’Accord sur l’Etablissement de la Force en attente d’Afrique Orientale;
- iii. Le Projet de loi portant Ratification par la République du Burundi du Protocole de la Communauté Est-Africaine sur la Paix et la Sécurité ;
- iv. Le Projet de loi relative à la stabulation permanente et interdiction de la divagation des animaux domestiques et de la basse-cour ;

- v. Le Projet de loi portant Règlementation du médicament, de l'exercice de la Pharmacie, la profession d'Opticien et de l'Art des Tradipraticiens;
  - vi. Le Projet de loi régissant le marché des capitaux ;
  - vii. Le Projet de loi portant création, délimitation de la Commune Buhayira et délimitation de la Commune Murwi en province Cibitoke ;
  - viii. Le Projet de loi portant adhésion par la République du Burundi à la convention de 1954 relative au statut des apatrides;
  - ix. Le Projet de loi portant adhésion de la République du Burundi à la convention de 1961 relative à la réduction des cas d'apatridie ;
  - x. Le projet de loi portant dispositions particulières au commerce du pétrole et des produits pétroliers au Burundi ;
  - xi. Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de prêt n°11/721 entre la République du Burundi et le Fonds Saoudien de Développement (FSD) relatif au projet de bitumage de la Route Nationale n°16 Bururi-Gitega « Phase 1: Bururi-Gakuba» signé à 9 Ramadan, 1439 A.H. le 24/05/2018 ; et
  - xii. Le Projet de loi portant ratification par la République du Burundi de l'Accord de prêt n°989 entre la République du Burundi et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique des Pays Arabes relatif au Projet de construction de la Route Nationale n°3, tronçon Rumonge-Nyanza-Lac.
21. Nous sollicitons encore une fois le concours des Membres du Gouvernement pour apporter leurs indispensables explications dans l'analyse des projets de lois.

- **Honorables Députés ;**
- **Distingués Invités ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

22. L'Assemblée Nationale commence cette session d'août 2018 au moment où le Gouvernement du Burundi a déjà enclenché la collecte des contributions pour les élections de 2020 au niveau de la population qui n'est pas composée de fonctionnaires, une activité lancée au début du mois de juillet 2018. Cette contribution est un acte civique qui concerne tous les Burundais.
23. L'Assemblée Nationale se réjouit que cette activité se déroule normalement et invite les ministères concernés à s'assurer qu'elle se déroule dans la transparence et dans un climat de pleine solidarité.
24. Concernant la solidarité, il est heureux que la loi n°100/053 du 11 mai 2018 mette en place une Journée de solidarité nationale afin de revaloriser les valeurs culturelles d'assistance aux groupes vulnérables au sein de notre communauté.
25. L'Assemblée Nationale saisit cette occasion pour lancer un appel à toute la population burundaise pour qu'elle vole au secours des Burundais qui sont en train d'être expulsés du Rwanda, dans le mépris des lois et conventions internationales existantes en cette matière.
- **Honorables Députés ;**
  - **Distingués Invités ;**
  - **Mesdames, Messieurs ;**
26. Notre pays a célébré pour la première fois la Journée Internationale dédiée à Feu Son Excellence Nelson Mandela, ancien Président de la République Sud-africaine et qui fut Médiateur dans le conflit que les Burundais ont connu. Au centre de cette journée se trouvaient la promotion et la diffusion des règles Mandela, qui sont un ensemble de règles de bonne organisation pénitentiaire, destinées à garantir les droits des détenus.
27. L'Assemblée Nationale est consciente des efforts du Gouvernement pour que le milieu carcéral dans notre pays respecte davantage la dignité humaine. Elle l'encourage à mettre en place un plan d'aménagement des infrastructures pénitentiaires car certaines parmi elles sont vétustes.



- **Honorables Membres du Bureau de l'Assemblée Nationale ;**
- **Distingués Invités, Tout Protocole Observé ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

28. Avant de conclure, l'Assemblée Nationale renouvelle son soutien au Gouvernement dans les efforts qu'il fournit afin de maintenir un climat de paix, de sécurité et d'unité nationale et de faire obstacle à toute menace à la stabilité du pays. Elle félicite les corps de défense et de sécurité pour leur excellent travail et les encourage à accroître leur vigilance en cette période de rumeurs dans notre région.

29. Nous ne saurions terminer notre propos sans vous réitérer nos remerciements pour avoir bien voulu rehausser de votre présence cette cérémonie. Nous vous sommes reconnaissants pour la précieuse attention que vous accordez aux activités de notre Institution. Nous souhaitons encore une fois aux Honorables Députés pleins succès dans l'accomplissement de leurs missions constitutionnelles.

30. C'est sur ces paroles que nous déclarons ouvertes les activités de la Session Parlementaire Ordinaire d'août 2018.

**Nous vous remercions.**